



Détérioration de ma voiture par un tiers identifié

Par **irobot**, le **09/02/2012** à **16:57**

Bonjour,

La police vient de m'indiquer qu'elle a arrêté un homme qui a explosé ma voiture garée dans la rue avec des haltères, en voulant agresser les pompiers appelés pas sa mère.

L'homme a été interné en hôpital psychiatrique.

J'ai porté plainte, appelé mon assurance auto (minimale, pas de tous risques) qui ne veut pas intervenir.

je précise que ma voiture n'est pas réparable.

Que dois je faire? que va t il se passer? ai je une chance de récupérer mon argent? dans quels délais? que se passe t il si le gars est reconnu pénalement irresponsable?

Merci par avance de votre réponse.